

BULLETIN D'INFORMATION

VOSGES SAONOISES VIVANTES - COMITÉ D'ACTION

TERRIL DE RONCHAMP

Après la réunion de 18 mars en Sous-Préfecture, Vosges Saônoises Vivantes et le Comité d'action tiennent à informer clairement la population.

Il existait deux solutions pour éteindre le terril:

1-Celle proposée par la SARP

Fiable et sérieuse, elle offre toute garantie de sécurité, ne présente pas de danger pour la santé humaine ni pour l'environnement. En deux mois et demi, plus de fumée ni de poussière. Surveillance pendant un an. Les schistes pollués restent sur place.

Coût: 11 millions de francs, et non pas 20 millions comme annoncé par les municipalités. De plus la SARP accepte l'obligation de résultat.

Les ingénieurs de la SARP ont exposé leur projet aux élus, le 17 mars à la Mairie de Ronchamp. Étaient présents : le député suppléant, le conseiller Général, le maire de Ronchamp et deux adjoints, les Associations. La municipalité de Champagny, invitée, ne s'est pas dérangée.

2-Celle qui nous a été présentée en Sous-Préfecture

Elle consiste à étaler peu à peu le terril pour essayer de l'éteindre en l'aspergeant d'eau, puis à emporter les schistes pollués sur la déviation de Lyoffans. Déjà envisagée à l'automne 93, elle avait été fermement repoussée comme trop dangereuse par la DRIRE et le Préfet.

Inconvénients : l'activation du feu augmente la pollution atmosphérique avec dégagement supplémentaire de poussières et de gaz. Le responsable de la DATD, maître d'œuvre, avoue ne pas savoir comment s'y prendre, craint des explosions, ne peut donner aucun délai. La Sous-Préfecture, elle, parle de fin août.

Avantage: la solution ne coûte rien, ni à l'État qui se paye sur les schistes, ni au pollueur.

C'est celle qu'ont choisie les Pouvoirs Publics !

La plus nocive pour notre santé

Celle qui nous empoisonnera le plus

Et qui ira plus loin empoisonner les autres. Mais la moins chère !...

Contrairement à ce qui a été convenu, les travaux ont déjà commencé, avant que tous les analyseurs d'air soient en place. Seuls sont installés deux appareils mesurant le SO₂ et le NO_x à l'exclusion de tous les autres gaz, mis en évidence par la spectrométrie.

Le Sous-Préfet nie jusqu'ici tout risque pour la santé. Selon lui, il n'y a pas de malade! La DDASS est plus consciente du danger. Elle fera porter à certains d'entre nous des badges (qui mesureront les phénols et les formols susceptibles de causer des irritations), grâce auxquels une commission de médecins contrôlera sur nous les éventuels ravages de la pollution. Vous aurez peut-être l'impression de servir de cobayes...

Si vous remarquez une augmentation de la gêne et de vos troubles et si vous ne l'acceptez pas, exigez que cela s'arrête, faites-le savoir d'urgence à vos élus, au Préfet, à la DDASS, à nous.

Le 21 mars 94